



CENTRE AFRICAIN POUR LE DROIT & LE DEVELOPPEMENT

Centre de formation international agréé par le Ministère de la Formation professionnelle
(www.cadevafrique.org)

Série de formations-recyclages sur le nouveau droit OHADA des sociétés commerciales et du GIE (d'après l'Acte uniforme révisé, adopté le 30 janvier 2014)

2-3 avril à **DOUALA**, Salle du GICAM

8-9 avril à **BRAZZAVILLE**, Salle de la Préfecture

29-30 avril à **COTONOU**, Hôtel du Lac

A compter du 5 mai 2014, un droit nouveau s'appliquera à la création, au fonctionnement et à la dissolution des sociétés commerciales existantes ou à créer dans l'espace OHADA :

Soyez les premiers à maîtriser le contenu et les incidences pratiques de la réforme !

Public cible :

- ◆ Entreprises de tous secteurs et toutes tailles
- ◆ Notaires
- ◆ Conseils juridiques
- ◆ Avocats
- ◆ Experts-comptables et Financiers
- ◆ Universitaires
- ◆ Administrations et organismes publics traitant avec les entreprises
- ◆ Toute personne intervenant pour le compte du secteur privé

Speakers :

- ◆ **Prof. Mayatta Ndiaye MBAYE**, Université Cheikh Anta-Diop, Dakar, Membre de la CNO du Sénégal, ayant contribué aux travaux de révision de l'Acte Uniforme
- ◆ **Dr. Sadjo OUSMANOU**, Président CADEV Afrique, ayant participé aux travaux de révision de l'Acte Uniforme
- ◆ **Joseph KAMGA**, membre de l'AEDJ, ayant participé aux travaux de révision de l'Acte Uniforme

Avec le soutien attendu
du Secrétariat Permanent de l'OHADA

et le partenariat du



CENTRE PERMANENT D'ARBITRAGE
& DE MEDIATION DU CADEV

<p>Journée 1</p> 	<p>8H30 - 9H30: OUVERTURE SOLENNELLE: Contexte et enjeux de la réforme de l'Acte uniforme - Vue sur les perspectives d'évolution du droit OHADA, par Monsieur le Secrétaire Permanent de l'OHADA</p> <p style="text-align: center;">Session I : 9H30 - 12H30</p> <p style="text-align: center;">ESPRIT GENERAL ET CONTENU DE LA REFORME : SUPPRESSIONS, AMENAGEMENTS, INNOVATIONS</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Relevé des dispositions purement et simplement supprimées <ul style="list-style-type: none"> Ψ <i>Pause-café</i> ▪ Présentation approfondie des principales innovations contenues dans l'Acte uniforme révisé <ul style="list-style-type: none"> - Des possibilités d'entreprendre élargies: Société Anonyme Simplifiée, Société à Capital Variable, régime des valeurs mobilières - Les conditions d'implantation et d'exercice à titre formel affinées: Succursales, Bureaux de liaison - Le caractère contractuel de la société renforcé : Consécration des pactes d'actionnaires; Valorisation des Modes alternatifs comme voie de règlement des différends entre associés. <p>Ψ <i>12H30 - 14H00 : Déjeuner sur place</i></p> <p style="text-align: center;">Session II : 14H00 - 17H30</p> <p style="text-align: center;">AUTRES DISPOSITIONS MARQUANTES DU NOUVEL ACTE UNIFORME</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les différents cas de nullité, les différents délais pour l'accomplissement des actes et des formalités liés à la naissance et au fonctionnement des sociétés ▪ Les sanctions pour défaut de déclaration et autres irrégularités : nature des sanctions et autorités compétentes ▪ Gouvernance des sociétés commerciales: nouvel encadrement des Conventions réglementées; nouvelle formule d'administration provisoire.
<p>Journée 2</p> 	<p style="text-align: center;">Session III : 8H30 - 10H00</p> <p style="text-align: center;">INCIDENCES PRATIQUES DE LA REFORME SUR LES SOCIETES EXISTANTES ET CELLES A CREER</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Jalons pour la mise en harmonie des statuts : savoir identifier les dispositions statutaires impactées par la réforme et les mettre à jour ▪ Jalons pour la révision ou la rédaction nouvelle des Pactes d'actionnaires ▪ Incidences de la révision de l'AU sociétés commerciales sur les formalités du RCCM <p>Ψ <i>Pause - café</i></p> <p style="text-align: center;">Session IV : 10H30 - 12H30</p> <p style="text-align: center;">TECHNIQUES DU SECRETARIAT JURIDIQUE SELON LE NOUVEL ACTE UNIFORME : TRAVAUX PRATIQUES</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Atelier 1 : Conception d'un modèle conforme des statuts-types de la Société Anonyme Simplifiée (SAS) ▪ Atelier 2 : Conception d'un modèle conforme des statuts-types de la Société à Capital Variable ▪ Atelier 3 : Préparation et tenue d'un Conseil d'administration et des AG selon Acte uniforme. <p>Ψ <i>12H30 - 14H00 : Déjeuner sur place</i></p> <p style="text-align: center;">Session V : 14H00 - 17H30</p> <p style="text-align: center;">EXERCICES D'EVALUATION DES ACQUIS SUR LE NOUVEAU DROIT DES SOCIETES ET DU GIE</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Traitement d'un questionnaire à choix multiples (QCM) pour faire le tour de la réforme ▪ Débriefing sur les Ateliers - Correction du QCM - Remise des attestations - Clôture du séminaire de recyclage